

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 5 (1959)

Heft: 1

Artikel: Suisses de France

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisses de France

LETTRE DE NORMANDIE

La juridiction du Consulat de Suisse au Havre s'étend sur les cinq départements de la Normandie, c'est-à-dire Seine-Maritime, Eure, Orne, Manche et Calvados. La Suisse entretient une représentation consulaire au Havre depuis 1816. Celle-ci a été créée en son temps pour porter assistance aux émigrés suisses qui s'embarquaient dans ce port à destination de l'Amérique. Par la suite, nos compatriotes n'affluèrent pas seulement vers l'embouchure de la Seine pour se rendre outre-mer, mais aussi pour travailler et se fixer en Normandie.

La Porte Océane de la France attira, dans la seconde moitié du siècle écoulé, de nombreux jeunes commerçants suisses, désireux de parfaire leurs connaissances professionnelles. Beaucoup d'entre eux restèrent au Havre et s'y établirent. Leur assiduité au travail et leur honnêteté furent appréciées. Ils contribuèrent ainsi au développement de l'important marché de café et de coton qui s'installa en cette ville. Les vastes campagnes normandes accueillirent fromagers, agriculteurs et ouvriers agricoles. Pâtissiers et confiseurs, dont la plupart étaient originaires des Grisons, se fixèrent dans les grandes agglomérations de Normandie.

A Rouen, Lisieux, Le Havre, les Suisses se groupèrent et fondèrent des cercles. Le rayon d'action de la Caisse suisse de Secours du Havre s'étend aujourd'hui sur toute la Normandie. Une meilleure coordination entre ces groupements, le Consulat et nos compatriotes disséminés dans la Basse-Normandie s'imposait, afin de créer des contacts partout où cela est possible et de nouer ainsi, non seulement dans les villes, mais aussi à la campagne, des liens de solidarité entre Suisses. C'est dans cet esprit qu'il a été possible, en 1957, et également en 1958, de rassembler nos compatriotes dispersés dans la Manche et de réunir, tout récemment, pour la première fois, les concitoyens domiciliés à Caen (Calvados) et dans ses environs. L'utilité de telles prises de contact entre compa-

triotes dont la plupart ne se connaissaient même pas bien qu'habitant parfois côté à côté, a été démontrée d'une façon indiscutable. Espérons que ces efforts n'auront pas été vains et que ces liens s'étendent bientôt à tous les départements de la Normandie.

Dans l'après-midi du 14 décembre a eu lieu la traditionnelle Fête de Noël que la Société Suisse de Bienfaisance de Nantes organise chaque année à l'intention et pour la joie des enfants suisses.

En présence de M. le Consul et de Mme Maurer, de nombreux enfants se sont réunis dans la salle du Touring-Club ornée du drapeau suisse et furent accueillis par le Président de la Société Suisse, M. Badel.

Un grand arbre de Noël, bien garni, avait été dressé.

Après la projection de films du Secrétariat des Suisses à l'étranger à Berne et de l'Office National Suisse du Tourisme à Paris, arriva le Père Noël qui distribua aux enfants des jouets, vivres et douceurs et le bel almanach Pestalozzi.

Cette sympathique manifestation s'est déroulée à la joie des jeunes et des vieux et le succès fut total.

NANCY

Samedi soir, 6 décembre, au cours d'une réunion animée, s'est disputé le tournoi mensuel de Belote-Loto.

Depuis bien des années, le premier samedi des mois d'octobre à mars, les membres de la Société Suisse de Nancy, se réunissent à leur local et cherchent à gagner les nombreux lots en compétition.

Notre Président a enlevé à chaque match la première place et, à la moitié du championnat de cette année, totalise 35 points sur 36. Cet heureux succès n'est pas inexplicable à qui connaît le fin beloteur qu'est M. Robert Schmid. Qui dit mieux.

Après des parties acharnées, une dizaine de gagnants ont emporté les volailles, vins fins, confiseries et autres victuailles qui componaient les lots de cette soirée.

P. J.



NOËL AU CLUB SUISSE DE LA RÉGION LILLOISE

La fête de Noël au Club suisse, et en particulier en 1958, dément apparemment les sombres pronostics énoncés sur l'avenir des colonies suisses ! Que d'enfants : 75 frimousses, réjouies ou timides, firent leur apparition dans la vaste salle — point trop vaste, compte tenu des parents et des amis. L'on écoute, avec une sagesse exemplaire, « Noël dans la rue », interprété par quelques « grands », et des productions individuelles de circonstance. L'on fit honneur au goûter, et surtout, l'on applaudit un saint Nicolas très épiscopal, digne fondé de pouvoirs d'un Père Noël débordé, et dispensateur des cadeaux attendus.

Pour cette joyeuse fête des enfants, les remerciements de tous vont au Comité si actif, à toutes les personnes qui ont, avec tant d'empressement, collaboré à sa préparation, et aux donateurs dont les gestes généreux ont permis des largesses supplémentaires.

Une soixantaine de convives se retrouvaient le soir au souper, dans l'ambiance d'un Noël quasi-rustique aux chandelles. La soirée se prolongea bien après les douze coups, dans l'animation générale.

CAEN

Dimanche, 14 décembre, sur l'initiative de M. Bielmann, président du Groupement amical suisse de Lisieux

(Suite page 14).

Suisses de France

et sous la présidence de M. Albrecht, Consul de Suisse au Havre, assisté de M. Guerber, chancelier, de MM. Rohr et Knelvoof, président et trésorier de la Société suisse de Secours du Havre, s'est tenue une assemblée des Suisses de Caen et ses environs.

20 ménages environ avaient répondu à l'appel.

Immédiatement, plusieurs de nos compatriotes comprirent l'utilité de se rencontrer de temps en temps, tant par sympathie que par intérêt de se tenir au courant des règlements et lois qui s'élaborent dans notre Pays.

Il est extraordinaire de voir que des gens, installés dans la même ville depuis 20 ou 30 ans, ne se connaissaient qu'à peine et encore plus en tant que confédérés.

L'ambiance de la réunion fut des plus sympathiques.

Après causerie et conseil de M. le Consul ; après le compte rendu des journées de Baden, par M. Biemann, la création d'un cercle amical fut décidée et un premier Comité nommé.

Un repas amical clôtra cette réunion.

Nous souhaitons prospérité à cette nouvelle Société suisse.

DE NOTRE CORRESPONDANT DE STRASBOURG

La fête de Noël du Club Suisse, placée sous la présidence d'honneur de M. le Consul Studer, a remporté un vif succès.

Après les paroles de bienvenue adressées par M. Lussy, Président du Club, aux quelque 140 personnes présente, M. le Consul a rappelé aux enfants et aux parents peut-être, ce que signifie la fête de la Nativité.

Pendant que l'orchestre Finkbeiner exécutait les chants de Noël, Père Noël fit son entrée, à la plus grande joie des petits et des grands. Bon nombre d'enfants récitèrent leurs poèmes et leurs compliments. Par contre, tous se virent remettre un joli cadeau.

Ce n'est que trop tôt que la belle salle de l'Hôtel de la Ville de Paris, joliment décorée pour la circonstance, retombait dans le silence.

Un grand merci aux organisateurs et au Père Noël qui, malgré son mal de gorge et son extinction de voix, avait tenu à être parmi la colonie suisse de Strasbourg.

DIALOGUES SUR LA



La chanson a pris une place importante dans la vie moderne. D'où le sujet de notre entretien avec Jean-Pierre Moulin, l'auteur du « Danseur de Charleston ».

Jotterand. — Jean-Pierre, mon ami, tu participes à la nouvelle vague de la chanson, qui déborde de partout. À quoi attribuer cette vague ?

Moulin. — Franck, mon copain, la chanson tourne aujourd'hui sur 45 ou 33 tours, le disque lui assure une diffusion qu'elle n'a jamais connue. Les nouveaux postes émetteurs de radio contribuent à cette expansion. Il se passe un phénomène différent de celui d'avant-guerre. En 1935, une chanson commerciale se vendait à 200.000 exemplaires sur « petit format » (version imprimée chant et piano). Aujourd'hui, un succès tire à 15.000 petits formats, mais on en vend 150.000 disques.

J. — La chanson s'écoute. Jadis, on l'apprenait ; je me souviens d'un oncle trompettiste dans la fanfare qui déchiffrait pour moi « La chapelle au clair de lune ». La belle époque ! Aujourd'hui, on regarde vivre les autres au cinéma ; on écoute chanter les autres, sur microsillons. Un art de masse.

M. — Un art qui malgré tout s'affine, grâce au disque. Les disquaires remarquent que leur clientèle se recrute pour une bonne partie parmi les professions libérales, qui achètent des chansons « difficiles », de Gainsbourg par exemple, un auteur qui n'aurait pas pu vivre de son art, il y a quelques années.

J. — Il y aurait donc une « chanson de chambre », comme il y a une musique de chambre ?

M. — Disons que la chanson se diversifie.

J. — Grâce aussi, je crois, à ce phénomène nouveau : l'auteur-interprète.

M. — Il y a eu Bruckm. Mais tu as raison, le phénomène est nouveau, Bruckm restait une exception. Prenons l'exemple de Trénet, pour étudier le cas du chanteur-compositeur. Trénet ne désirait pas chanter au début, mais ses chansons étaient si spéciales, si nouvelles en son temps, que personne ne voulait s'y risquer. Il dut s'y mettre. Brassens de même, et Léo Ferré, et Gainsbourg aujourd'hui, et tant d'autres...

J. — Tu as tourné la difficulté en faisant chanter ta sœur...

M. — Qui chante tellement mieux que moi, je te l'accorde. Mais tu vois : jadis, des Mayol, des Tino Rossi, des Yvette Guilbert interprétaient les mélodies des autres. De nos jours, la chanson peut exprimer les sentiments les plus variés, devenir surréaliste avec Trénet, poétique avec Brassens, parce que l'auteur l'impose lui-même.

J. — Tu m'as dit un jour que la chanson était la poésie de notre temps.

M. — On n'édite plus des plaquettes de vers ; on publie sur microsillons...

J. — La guitare-stylo...

M. — François Villon à l'Olympia...

J. — Chantant « Le Testament » de Brassens... Mais Saint-John Perse, tout de même.

M. — Et Sully Prudhomme, tu parles...

J. — Ces deux noms délimitent, je crois, le domaine de la chanson poétique, ratée si elle ressemble à du Prudhomme, incapable bien entendu d'atteindre à la poésie-